

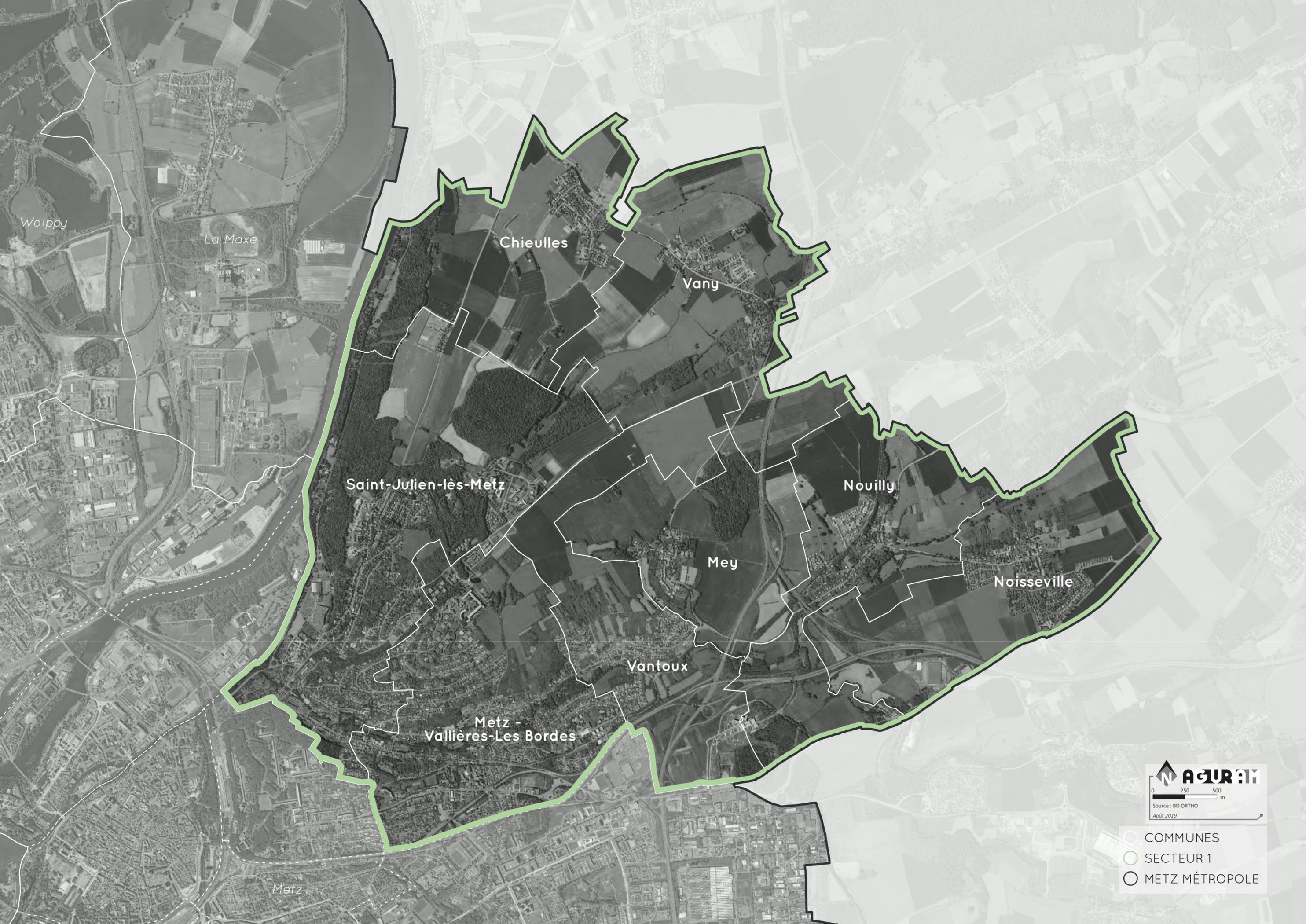
SECTEUR 1

Délimité à l'ouest par la Moselle, ce secteur s'ouvre sur un paysage de plateau agricole à l'est. Il est surmonté par le fort de Saint-Julien-lès-Metz et le bois de Grimont. De part et d'autre de la ligne de crête qui le traverse, au droit de la RD3, les paysages du secteur se font plus vallonnés. Les villages s'y sont implantés sur et en contrebas des coteaux.

Le secteur est relié au cœur métropolitain, via Saint-Julien-lès-Metz, par les voies de communication historiques (RD1, 2 et 3) et celles traversant les quartiers messins (Voie Rapide Est et RD4). Les infrastructures autoroutières, liées à l'autoroute A4 et à son échangeur, marquent particulièrement le paysage.

Cette situation a favorisé l'implantation de sites et d'équipements structurants, d'envergure métropolitaine, tels que le complexe cinématographique de Saint-Julien-lès-Metz ou l'hôpital Robert Schuman. Parallèlement, une partie de l'économie du secteur repose sur l'agriculture et ses vastes espaces de culture.

Toutes les communes du secteur sont dotées d'un PLU, souvent récent.



Woippy

La Maxe

Chieulles

Vany

Saint-Julien-lès-Metz

Mey

Nouilly

Noisseville

Vantoux

Metz - Vallières-Les Bordes

Metz

AGURAM
 0 250 500 m
 Source : BD ORTHO
 Août 2019

- COMMUNES
- SECTEUR 1
- METZ MÉTROPOLE

CHIEULLES



EN BREF



Au sein du plateau lorrain agricole et en frange nord du territoire de Metz Métropole, Chieulles est située entre la Moselle et l'autoroute A4. Elle fait partie des communes de la deuxième couronne qui se détachent au nord de la conurbation urbaine de l'agglomération messine. Par cette situation, Chieulles s'ouvre vers les communes des Rives de Moselle (Ennery). Elle est desservie par la ligne 108 du réseau Le Met' qui la relie au cœur de la métropole.



Les fermes villageoises, organisées en village-rue, témoignent de la vocation agricole historique de Chieulles. La vocation résidentielle de la commune s'affirme à travers son développement pavillonnaire ; un développement amorcé dans les années 1970, de part et d'autre du village-rue historique, puis principalement par voie de lotissements depuis les années 1990.



Le village s'est implanté aux abords du ruisseau de Malroy, qui lui donne son assise paysagère au nord. Le ruisseau est un affluent de la Moselle, qui longe la frange sud-ouest du ban communal. La commune bénéficie par ailleurs de vastes espaces agricoles ouverts, animés ponctuellement de haies et de bosquets, et dont l'arrière-plan au sud est marqué par les boisements des abords de la Moselle et par le bois de Grimont.



Chieulles est inscrite comme une commune résidentielle au sein du SCoTAM. Elle se localise à proximité du cœur de la métropole et aux abords immédiats du centre urbain de services de Saint-Julien-lès-Metz. La commune de Chieulles est actuellement dotée d'un PLU, approuvé en 2006.



La commune souhaite se doter de capacités de développement résidentiel adaptées à sa structure villageoise, tout en confortant l'habitat au sein de sa trame bâtie existante. Elle souhaite trouver ainsi un équilibre avec la préservation de vergers et jardins en cœur d'îlot, pour leurs intérêts paysagers et écologiques. La révision de son PLU, lancée en 2017, a pour but d'anticiper l'organisation globale de ce développement, tout en étudiant les aménagements d'espaces publics à y adosser (cheminements doux).

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Les perspectives de développement de Chieulles sont en réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 11 avril 2017.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



417

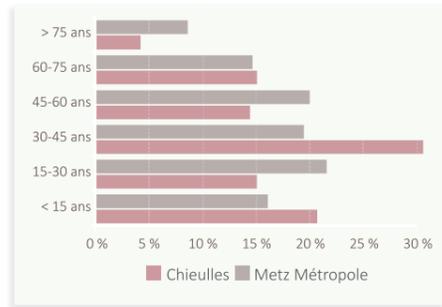
habitants
(0,2 % de Metz Métropole)

163

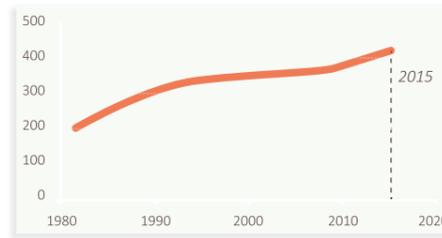
ménages

2,6

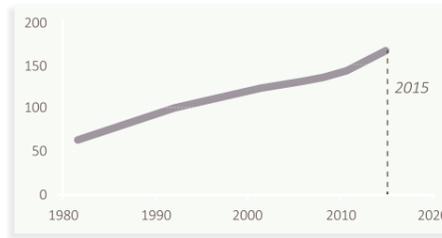
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES



76,1 %

taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

5,6 %

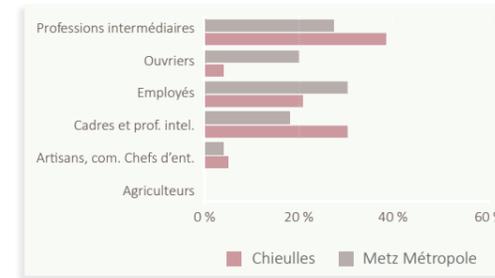
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

15

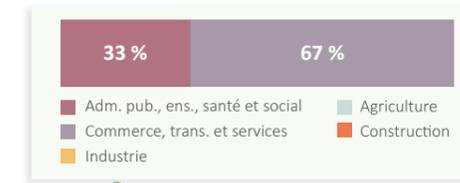
emplois sur la commune

7,4 %

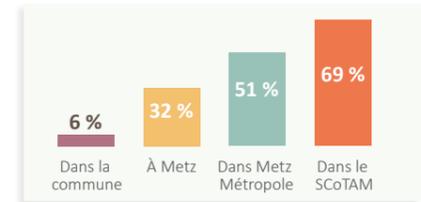
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



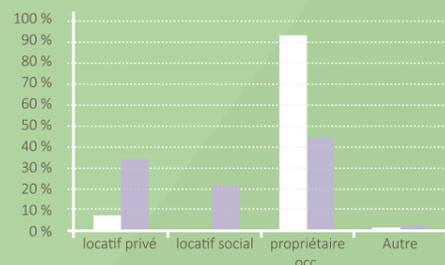
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

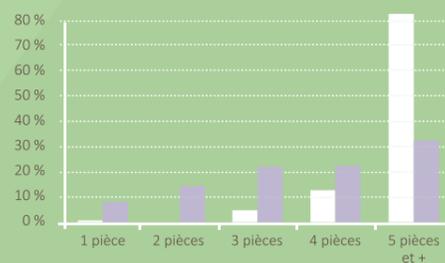


■ Chieulles ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



5,5 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

163 résidences principales
(0,2 % à Metz Métropole)

95,1 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

2,1 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> PPRI et AZI de la Moselle

> Passage des canalisations Air Liquide, GRDF et de plusieurs lignes électriques à très haute tension (RTE)

OCCUPATION DU SOL

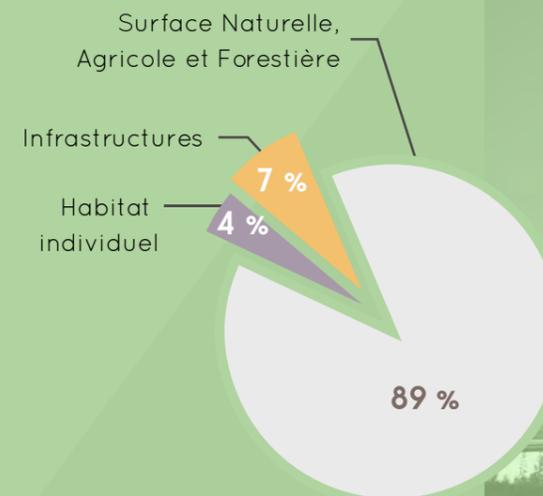


Surface totale de la commune **261 HA**
Surface agricole utile (SAU) **181 HA**
Siège d'exploitation agricole **1**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Révision générale du PLU depuis le 11 avril 2017



PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Chapelle Saint-Jean-Baptiste (1759)

> Calvaire aux trois têtes d'ange

METZ VALLIÈRES-LES-BORDES

EN BREF



Vallières-Les Bordes est un quartier résidentiel messin qui s'inscrit sur les contreforts du plateau lorrain oriental au nord-est de Metz. Situé à proximité immédiate des grandes infrastructures routières de l'est messin (Voie rapide est, RN431-A315, A4), le quartier s'est constitué historiquement autour du village de Vallières le long de la RD69.



Ancien village-rue lorrain, Vallières dispose d'un patrimoine bâti remarquable : église Sainte-Lucie, ancien lavoir. Après son rattachement à Metz en 1961, le quartier connaît une transformation considérable avec la réalisation de la ZAC intercommunale Saint-Julien-Vallières. Cette opération d'urbanisation moderne, confiée à l'architecte Dubuisson, participe à la singularité du quartier.



Le quartier de Vallières-Les Bordes se caractérise par une géographie de plateaux, organisée autour du vallon encaissé du ruisseau de Vallières. Cet affluent de la Moselle constitue le principal corridor écologique du quartier. Il offre une qualité de cadre de vie aux riverains avec ses promenades et la présence de nombreux espaces riches en biodiversité. En outre, avec ses différents coteaux, le quartier offre des vues exceptionnelles sur les grands paysages, notamment la vallée de la Moselle et le Mont-Saint-Quentin.



Au sein de l'armature urbaine du SCoTAM, Vallières-Les Bordes est inscrit comme un quartier messin du cœur de la métropole. Il se localise à proximité du centre-ville de Metz et aux abords immédiats du « centre urbain de services » de Saint-Julien-lès-Metz. Depuis le 23 février 2017, la commune de Metz procède à la révision générale de son PLU initialement approuvé en décembre 2008.



À travers son projet de PADD, la commune prévoit :

- de confirmer à l'urbanisation une partie du secteur d'extension urbaine des Hauts-de-Vallières ;
- de répondre à l'enjeu de préservation de la ripisylve du ruisseau de Vallières ;
- d'assurer la continuité des aménagements avec Saint-Julien-lès-Metz, notamment rue de Vallières et rue François-Simon.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Secteur de projet urbain
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Patrimoine bâti remarquable
- Point de vue
- Équipement
- École
- Équipement sportif



Jun 2019
0 125 250 m
Source : IGN BDtopo

Les perspectives de développement de Metz sont en cours de réflexion dans le cadre de la révision de son PLU, prescrite par une délibération en date du 23 février 2017.
Secteur d'urbanisation potentiel des Hauts de Vallières, en cours de réflexion.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

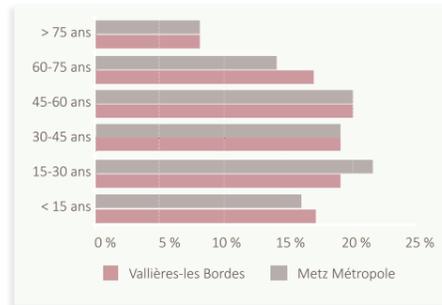
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



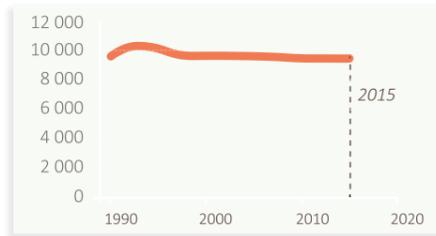
9449
habitants
(4,3 % de Metz Métropole)

4267
ménages

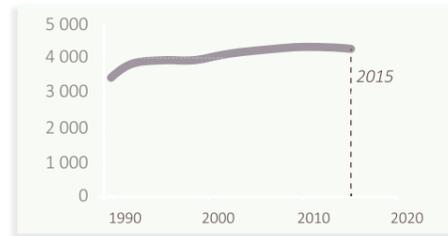
2,1
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

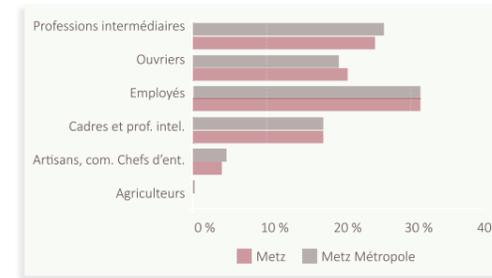


67,8 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

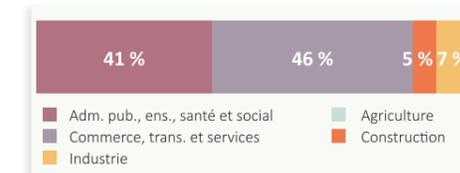
18,7 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

75537
emplois sur la commune

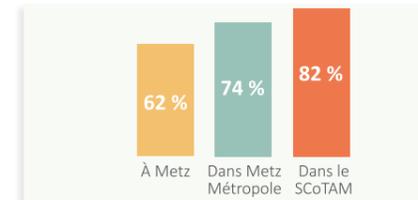
7,4 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



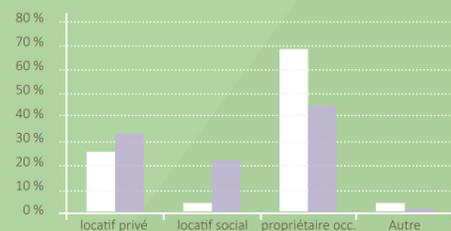
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



■ Metz Vallières-les-Bordes ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



3,8 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

4267 résidences principales
(4,2 % de Metz Métropole)

33,9 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

8,8 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

1177 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



- > PPR inondation du ruisseau de Vallières
- > Mouvements de terrain ruisseau de Vallières et fort de Saint-Julien-lès-Metz

OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Surface totale de la commune **4 182 HA**
Surface agricole utile (SAU) **552 HA**
Sièges d'exploitation agricole **6**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

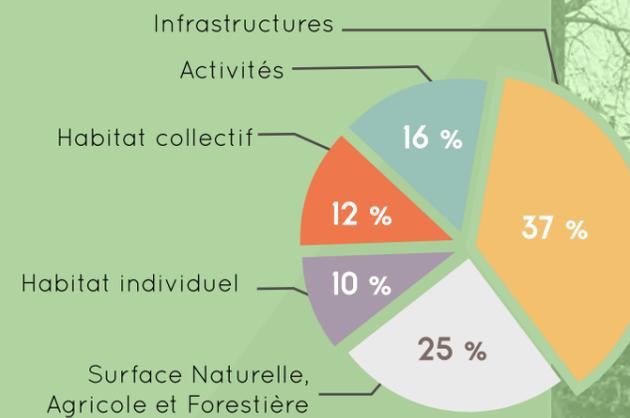


- > Révision générale du PLU de Metz depuis le 23 février 2017
- > Secteur d'urbanisation des Hauts de Vallières

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



- > Église Sainte-Lucie (XI^e siècle)
- > ZAC de Saint-Julien-lès-Metz - Vallières (Jean Dubuisson - 1970)





EN BREF



Mey est un village lorrain inscrit dans la deuxième couronne de la métropole, à 5 km au nord-est du centre de Metz. La commune s'est développée sur les contreforts du plateau lorrain, en amont d'un vallon, affluent de rive droite du ruisseau de Vallières. Située sur la RD69c et voisine des communes de Vantoux, Nouilly, Vany et Saint-Julien-lès-Metz, Mey bénéficie de la proximité de grandes infrastructures routières et comprend sur son propre territoire une partie du vaste échangeur autoroutier compris entre l'A4 (Paris-Strasbourg), la voie rapide Est A314 (vers Metz) et l'A315 permettant de rallier la rocade sud de Metz.



Les origines lointaines de Mey sont avérées : des fouilles archéologiques attestent d'une occupation dès l'Âge du fer, puis dans la période Gallo-romaine et durant le haut Moyen Âge. Ainsi, le noyau historique renferme un riche patrimoine bâti traditionnel où se sont établies des maisons prestigieuses de villégiature (Château Espagne XVIII^e, résidence du Comte Camille Durutte). Cette ancienne commune viticole s'est ensuite développée par de petits lotissements de maisons individuelles, et plus récemment, par l'opération située rue des Jardins reprenant les formes urbaines traditionnelles du village-rue lorrain.



Le ban communal est concerné par les nuisances de nombreuses infrastructures autoroutières (A4, A314) et la présence de lignes à haute tension, qui viennent marquer le paysage à l'est du village. Par ailleurs, le secteur de l'ancien Fort-Champagne, au nord, dote la commune d'un vaste espace forestier au sein du plateau agricole. Au sud, le long du ruisseau, le paysage est plus vallonné et offre un environnement végétal riche en biodiversité à proximité du village.



Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM, à proximité des grandes polarités du nord-est de la métropole (Metz, Saint-Julien-lès-Metz), Mey est actuellement dotée d'un PLU approuvé le 14 décembre 2011.



Ses objectifs principaux sont la préservation du réseau hydrographique, la garantie de l'unité architecturale et urbanistique du village, le renforcement des liaisons douces, et le développement de ses activités de loisirs. Par ailleurs, la municipalité souhaite stabiliser sa population en permettant un développement urbain maîtrisé et diversifié au niveau de son offre de logement. Dans ce sens, l'ouverture à l'urbanisation d'un secteur au sud-est du noyau villageois a été encadrée dernièrement par une 2^e modification du PLU.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Secteur d'extension au sud du village (OAP - 2,1 ha)

Secteur de densification rue Paul Gilbert (OAP - 0,45 ha)

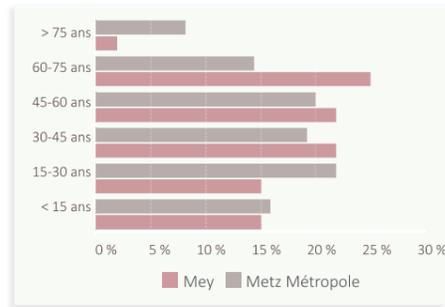
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



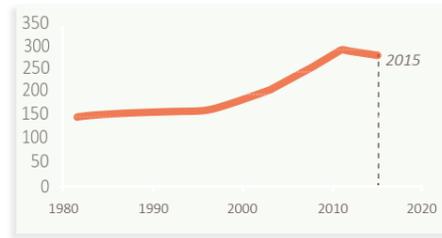
282
habitants
(0,1 % de Metz Métropole)

115
ménages

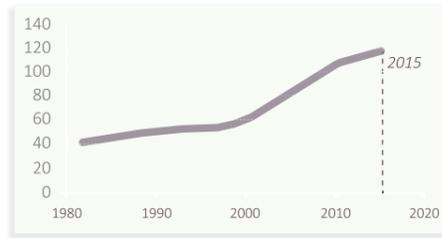
2,5
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES

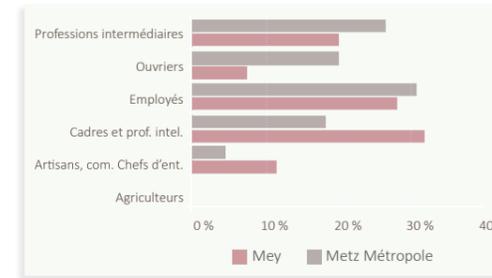


74,1 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

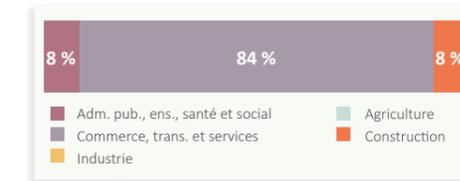
9,8 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

37
emplois sur la commune

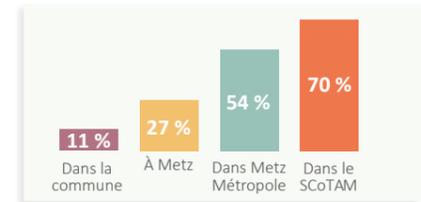
7,8 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



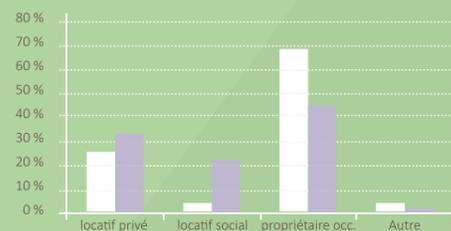
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS



■ Mey ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



5 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

115 résidences principales
(0,1 % de Metz Métropole)

73 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

4,9 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

7 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Passage des canalisations Air Liquide et de plusieurs lignes électriques à très haute tension (RTE)

OCCUPATION DU SOL

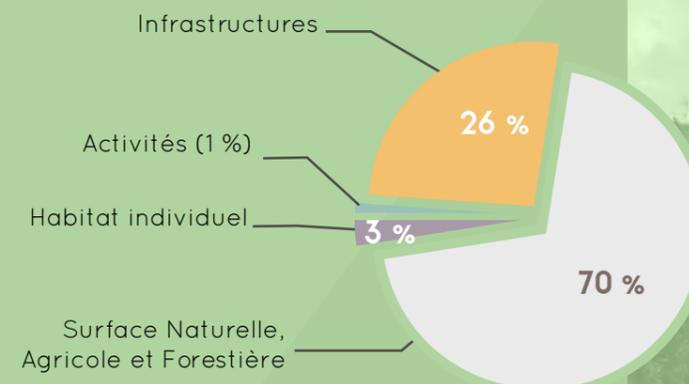


Surface totale de la commune **192 HA**
Surface agricole utile (SAU) **117 HA**
Siège d'exploitation agricole **1**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Approbation initiale du PLU le 14 décembre 2011



PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Ancien château Espagne (fin XVIII^e siècle - monument inscrit)
> Église Saint-Pierre (XII^e siècle - monument classé)

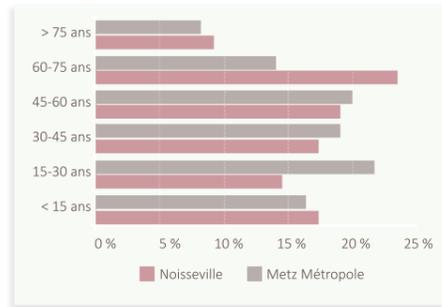
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



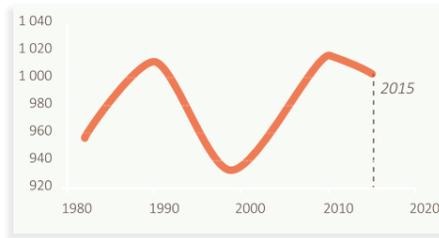
1 008
habitants
(0,2 % de Metz Métropole)

412
ménages

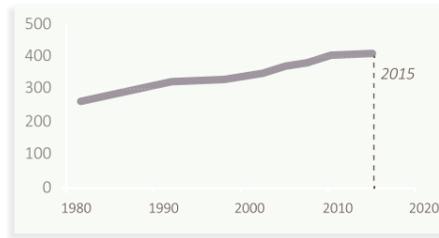
2,5
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES

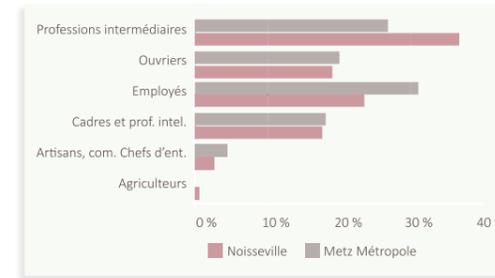


76 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

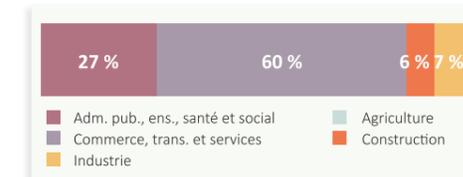
7,9 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

305
emplois sur la commune

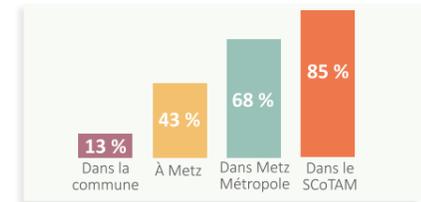
3,6 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



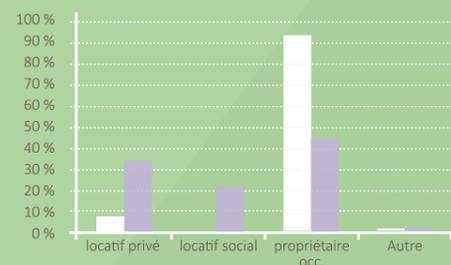
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS



■ Noisseville ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



5,2 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

412 résidences principales
(0,4 % de Metz Métropole)

89,6 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

4,4 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Passage des canalisations Air Liquide et de plusieurs lignes électriques à très haute tension (RTE)

> Site LIDL classé ICPE

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **266 HA**

Surface agricole utile (SAU) **163 HA**

Siège d'exploitation agricole **1**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Approbation du PLU le 15 décembre 2016

> Opération rue des Fleurs (32 logements finalisés)

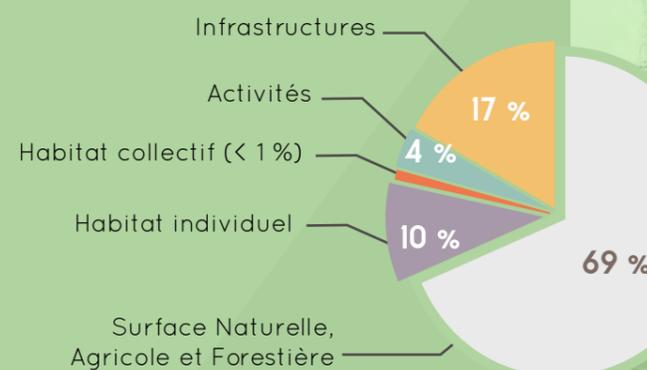
> Opération rue du Ruisseau (19 appartements réalisés)

PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Monument du Souvenir Français (1908)

> Église Romane Saint-Étienne (XI^e siècle)



NOUILLY



EN BREF



Située au nord-est de la métropole, la commune est composée de deux entités du fait de la présence du vaste échangeur de l'A4 et de l'A314. On distingue ainsi le village, qui est traversé par la RD69, reliant les communes voisines de Mey et Noisseville, et une partie du hameau de Lauvallières, au bord de la RD954. Ce deuxième secteur est situé à proximité de la ZAC intercommunale de Lauvallières qui, en lien avec la commune de Vantoux, est ponctuée par la présence de l'hôpital Robert-Schuman. Articulée autour de l'ancien fort militaire de Lauvallières, cette ZAC est physiquement en lien avec l'Actipôle de Metz qui est située de l'autre côté des grandes infrastructures autoroutières.



Le village originel est composé d'une rue en Y, complété au fil du temps par un développement le long des axes routiers, puis au gré des opérations de lotissements successives. Par manque de place à proximité du noyau villageois, les deux derniers lotissements sont venus s'implanter sur le plateau. L'ancienne voie ferrée est encore visible en partie haute du village, mais son emprise s'est vue grignotée progressivement par l'urbanisation récente. Témoin de son passé vigneron, le village dispose d'un pressoir à bascule inscrit aux Monuments historiques. Une église implantée en promontoire sur la rue, quelques fermes anciennes réhabilitées, le lavoir et plusieurs stèles militaires, complètent le patrimoine remarquable de la commune.



Le territoire est principalement agricole, rarement ponctué de vergers sur les coteaux proches du village installé dans le fond de vallée du ruisseau de Quarante. Les seuls boisements sont des haies accompagnant les ruisseaux, les taillis de l'ancienne voie ferrée ou les abords enrichis du fort.



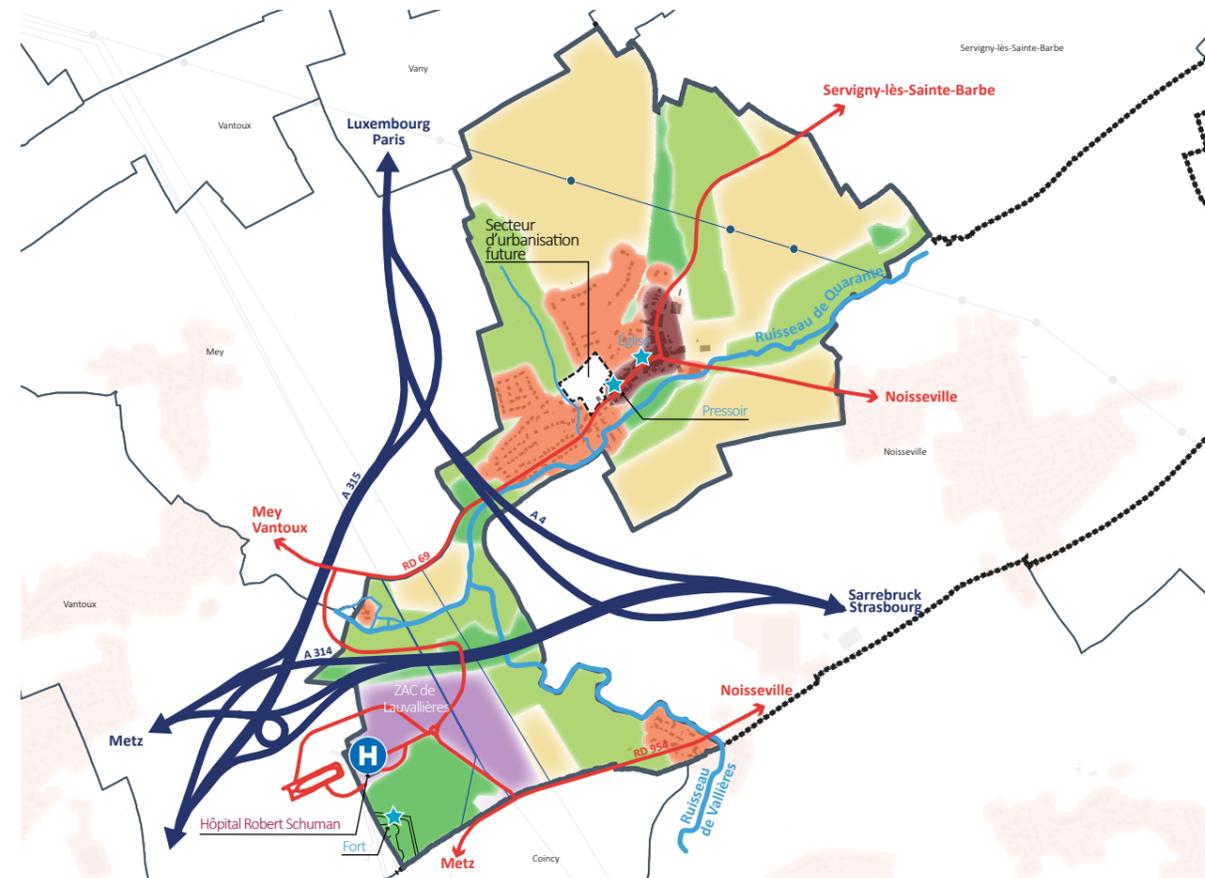
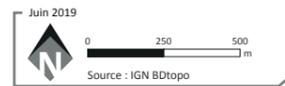
Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM, à proximité des grandes polarités du nord-est de la métropole (Metz, Saint-Julien-lès-Metz), la commune de Nouilly procède depuis le 19 novembre 2015 à la révision générale de son PLU.



Au travers des orientations de son projet de PADD, débattues le 22 juin 2017 en Conseil municipal, la commune a pour objectif principal de mieux préciser les conditions d'urbanisation des secteurs encore libres dans le village, à la fois dans un souci de diversification du parc immobilier (logements seniors), de confort du cadre de vie des riverains et de cohérence avec les enjeux de préservation des différentes ressources patrimoniales du village (qualités architecturales, ruisseaux et prairies). Par ailleurs, les réflexions communales intègrent la présence de la ZAC communautaire de Lauvallières qui constitue un enjeu majeur dans le devenir de cette partie de la métropole, avec ses réserves foncières stratégiques à vocation économique.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Vergers, jardin et prairie
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Zone d'activités
- Secteur de projet urbain
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Ligne à haute tension
- Patrimoine bâti remarquable
- Équipement
- Pylône



Réflexions en cours dans le cadre de la révision du PLU sur l'urbanisation d'un secteur dans le centre du village (environ 1 ha)

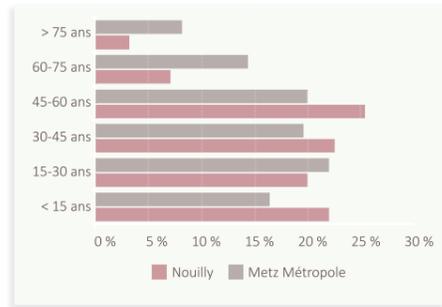
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



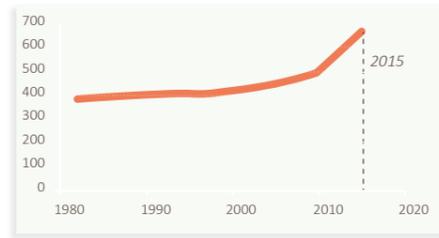
687
habitants
(0,3 % de Metz Métropole)

255
ménages

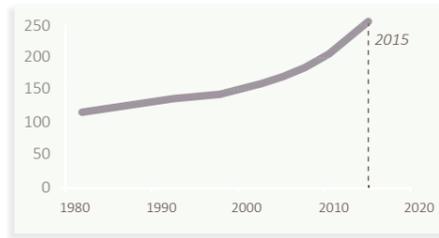
2,7
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES

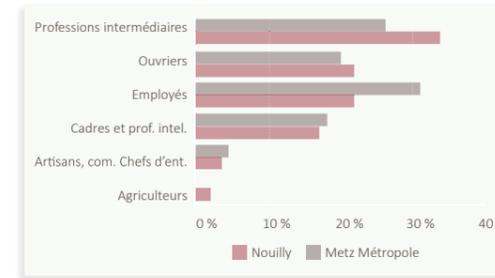


79,6 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

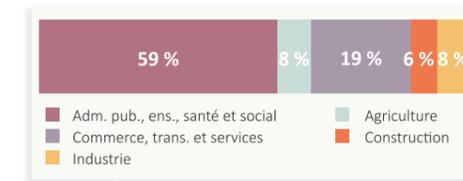
7,7 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

122
emplois sur la commune

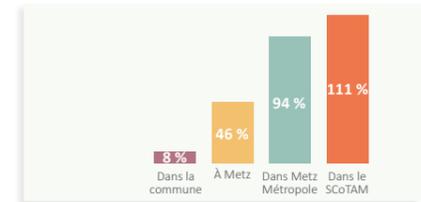
3,1 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



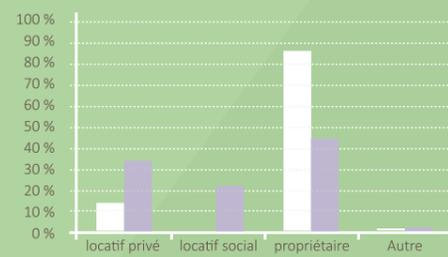
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

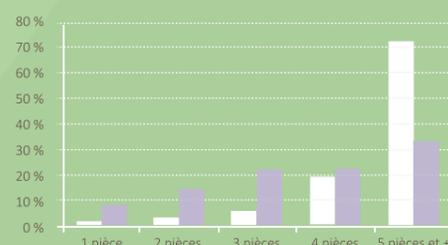


■ Nouilly ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



5,2 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

255 résidences principales
(0,3 % de Metz Métropole)

90,2 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

7,2 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Passage des canalisations Air Liquide et de plusieurs lignes électriques à très haute tension (RTE)

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **240 HA**
Surface agricole utile (SAU) **155 HA**
Sièges d'exploitation agricole **2**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

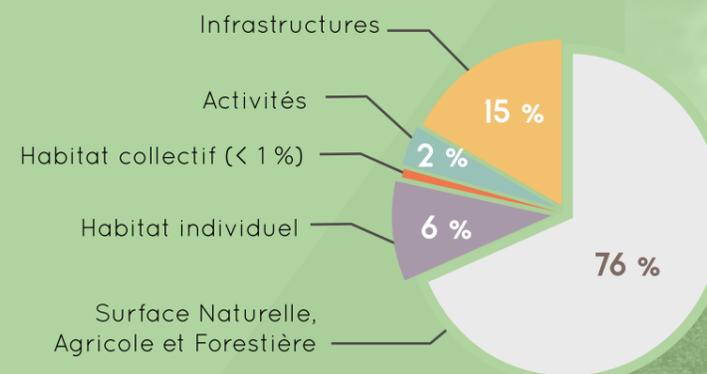


> ZAC de Lauvallières : réalisation de l'hôpital Robert-Schuman + développement d'une zone d'activités

> révision du PLU engagée depuis le 19 novembre 2015 (PLU initial de 2006)

> Rénovation de l'ancienne école pour la création de logements communaux

> Requalification de l'espace public de la rue de l'Île Jourdain et du carrefour de la rue de Servigny



PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Pressoir à bascule (monument inscrit)

> Église Sainte-Agnès (XVIII^e siècle)

SAINT-JULIEN-LÈS-METZ



EN BREF



Saint-Julien-lès-Metz est un ancien village viticole aujourd'hui situé dans la continuité urbaine du cœur de la métropole. Installée aux portes de Metz, la commune s'étend de la vallée de la Moselle au plateau lorrain en direction de Chieulles et Vany. Traversée par des axes de circulation structurants sur la partie nord-est de l'agglomération (RD1, 2 et 3), Saint-Julien-lès-Metz dispose d'une bonne accessibilité routière, qui peut également être source de nuisances.



Initialement implantée à mi-pente du coteau, la commune s'est, dans un premier temps, développée le long des principaux axes de circulation (rues Jean Burger et François Simon), dans une dynamique de faubourg. Par la suite, le centre du village s'est étendu pour former une continuité avec le secteur de Vallières et sur le plateau, au-delà du Fort Grimont. En partie reconstruit, le centre historique a conservé la qualité urbaine du village-rue lorrain, tout en intégrant des éléments de modernité comme la nouvelle église. Saint-Julien-lès-Metz est également connue pour ses anciennes tanneries aujourd'hui reconverties en pôle commercial et de services, ainsi que pour son espace de loisirs et cinéma (Kinépolis).



À travers son patrimoine naturel et paysager, le territoire communal assure une transition cohérente entre le cœur d'agglomération et le plateau agricole via les coteaux. La Trame verte et bleue, qui traverse la commune, englobe une grande diversité de milieux naturels (espaces boisés des bords de Moselle, vergers, fort, bois de Grimont). La topographie de la commune offre de nombreux points de vue sur les grandes entités paysagères (Côtes de Moselle, Mont-Saint-Quentin), et urbaines (centre historique de Metz, hôpital Robert-Schuman) qui composent l'agglomération.



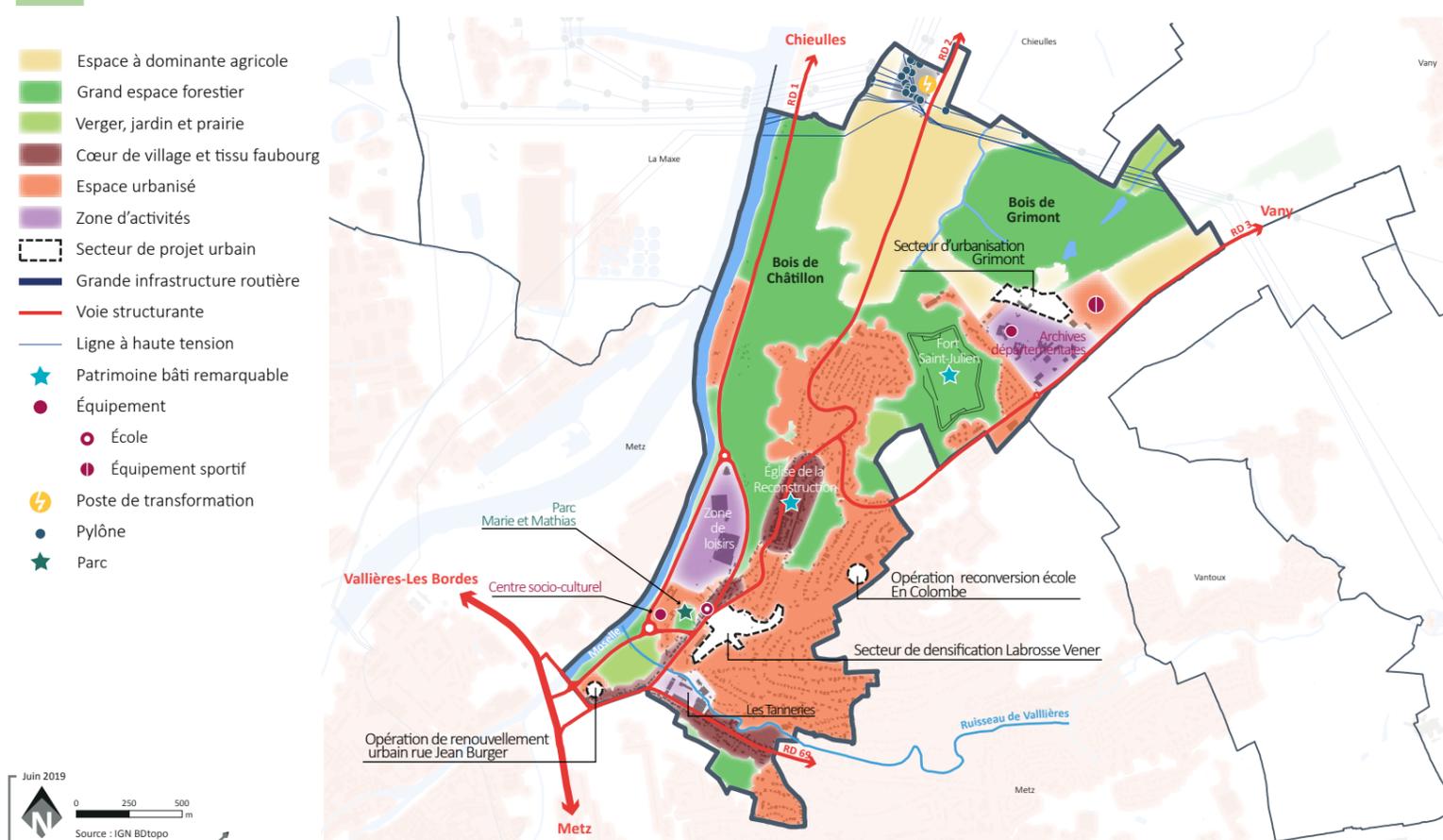
Positionnée en centre urbain de services dans l'armature du SCoTAM, Saint-Julien-lès-Metz dispose d'un PLU approuvé depuis le 12 juillet 2016.



La commune a fixé plusieurs objectifs pour son développement, dont les principaux sont :

- le renforcement de la cohésion et de la qualité de son cadre de vie ;
- l'anticipation des exigences en matière de mixité sociale, à travers une urbanisation maîtrisée favorisant la densification du tissu urbain existant ;
- une gestion durable des mobilités ;
- l'affirmation de son positionnement stratégique dans la dynamique de l'agglomération.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



Juin 2019
0 250 500 m
Source : IGN BDtopo

- Opération de renouvellement urbain de l'ancienne Maison Alsacienne située en entrée de ville (rue Jean Burger)
- Secteur d'urbanisation Grimont (OAP - 3,4 ha)
- Secteur de densification Labrosse-Venner (OAP - 5,9 ha)

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

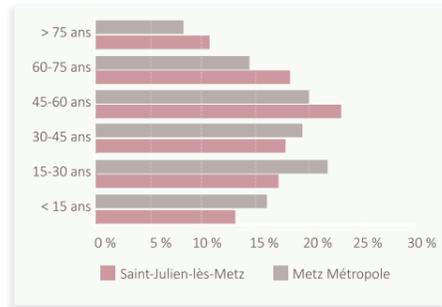
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



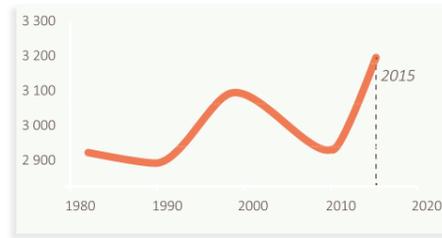
3 214
habitants
(1,5 % de Metz Métropole)

1 435
ménages

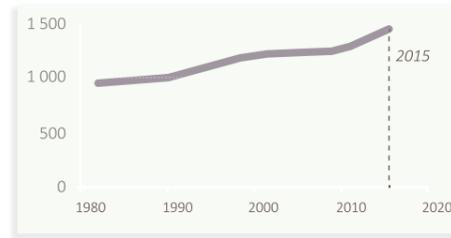
2,1
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES

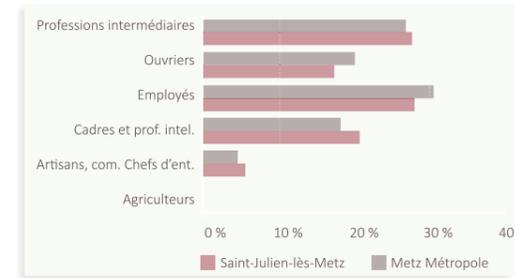


77,4 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

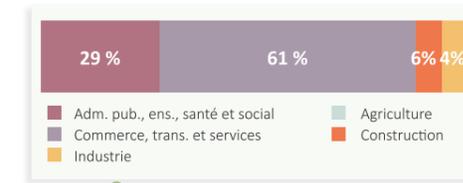
8,5 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

2017
emplois sur la commune

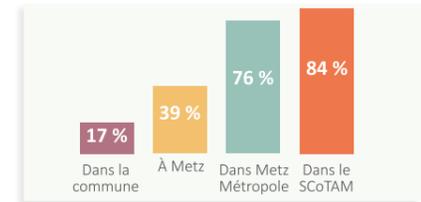
8,4 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



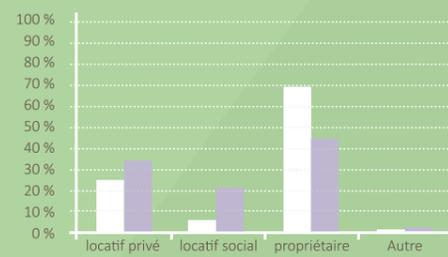
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

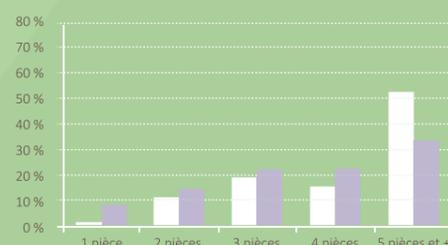


■ Saint-Julien-lès-Metz ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



4,6 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

1 435 résidences principales
(1,4 % de Metz Métropole)

59,5 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

8,4 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

129 logements sociaux (2017)
(24 952 à Metz Métropole)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> PPRi de la Moselle et du ruisseau de Vallières

> PPR Mouvements de terrain sur les coteaux et aux abords du ruisseau de Vallières

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **454 HA**

Surface agricole utile (SAU) **78 HA**

Siège d'exploitation agricole **1**

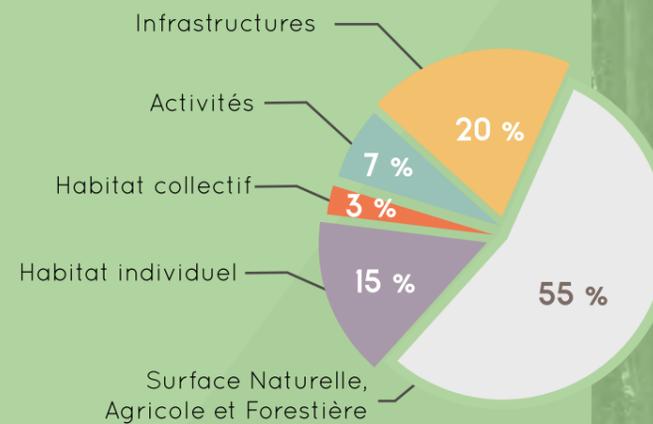
PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> Opération de renouvellement urbain école En Colombe - projet multifonctionnel (Maison des Assistantes Maternelles / 50 logements)

> Requalification des entrées de villes limitrophes avec Metz

> Opération de densification urbaine secteur Labrosse-Venner



PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> Église de la reconstruction (Après-Guerre)

> Anciennes tanneries réhabilitées (1996)

> Fort de Saint-Julien (1867)

> Parc urbain Marie & Mathias

> Zone de loisirs Kinépolis

VANTOUX



EN BREF



Positionnée au nord-est de la métropole, Vantoux se situe dans la continuité urbaine de Metz-Vallières. Sa desserte routière est assurée par la RD69, qui permet de rejoindre rapidement l'hôpital Robert-Schuman, les zones Actipôle et Technopôle de Metz. Dotée de quelques commerces et services, la commune est ainsi très bien située vis-à-vis des grands pôles d'emplois du bassin de vie messin.



Organisée le long de la rue Jean-Julien Barbé, dans le fond de la vallée du ruisseau de Vallières, Vantoux présente une morphologie typique des villages-rues lorrains, dont les caractéristiques ont été particulièrement bien préservées avec le temps. Marquée par la présence d'un patrimoine urbain ancien de grande qualité (chapelle Saint-Barthélemy, maisons de maîtres, ancien moulin) et la présence plus récente de l'ancienne école Jean Prouvé, la commune dispose d'une identité urbaine tout à fait singulière dans le nord-est messin. Les développements urbains contemporains ont gagné les cotéaux sud et nord, qui instaurent des éléments paysagers marquants.



Le ruisseau de Vallières est un vecteur important pour la pénétration de la biodiversité dans le cœur de la métropole. Le coteau nord, autrefois viticole qui correspond aujourd'hui à des vergers partiellement enfrichés, et les forts voisins (Lauvallières et Champagne) sont des réservoirs naturels importants et constitutifs de la Trame verte et bleue de ce secteur de l'agglomération.

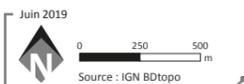
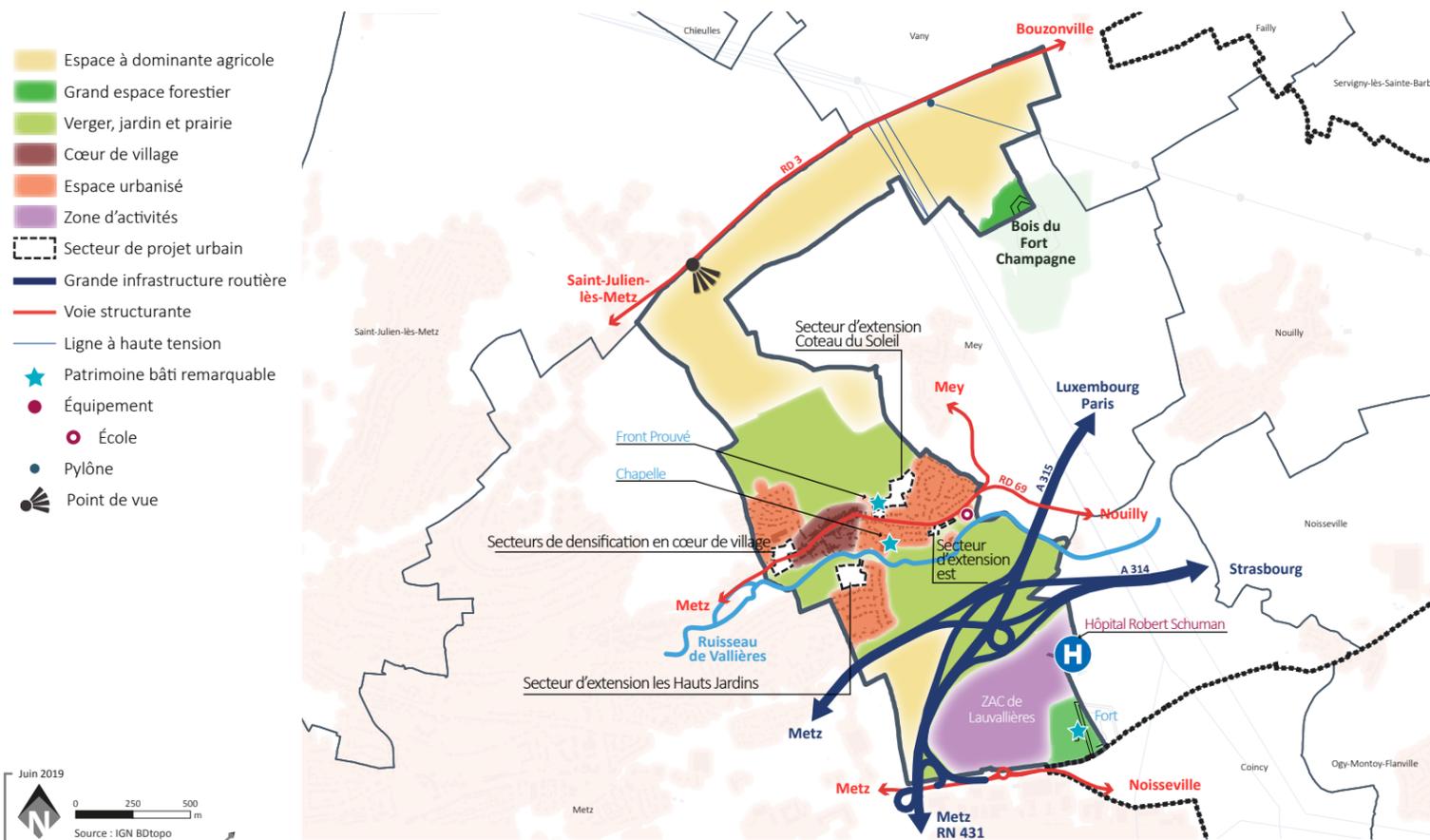


Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM à proximité des grandes polarités du nord-est de la métropole (Metz, Saint-Julien-lès-Metz), la commune de Vantoux est dotée d'un PLU approuvé depuis le 27 février 2017.



Le ban communal est marqué par l'existence, au sud, d'une très importante emprise appartenant à la ZAC de Lauvallières. Il s'agit d'une réserve foncière stratégique à vocation économique de Metz Métropole. Par ailleurs, le projet communal œuvre pour une amélioration du parcours résidentiel avec la volonté de créer des logements collectifs pour diversifier son parc immobilier tout en garantissant une valorisation et une préservation des patrimoines urbains, environnementaux et paysagers qui font la singularité du village. Dans ce sens, le secteur de projet Front Prouvé et coteau du Soleil ambitionne de reformer l'enveloppe urbaine dans le cadre d'une opération de qualité s'appuyant sur la valeur patrimoniale de l'ancienne école Jean Prouvé aujourd'hui reconvertie en pôle design, architecture et mobilier (Podam).

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE



- Secteur de densification en cœur de village (OAP - 1 ha)
- Secteur d'extension aux abords de l'école intercommunale (OAP - 0,4 ha)
- Secteur d'extension urbaine Front Prouvé et Coteau du Soleil (OAP - 1,8 ha)
- Secteur d'extension urbaine les Hauts Jardins (OAP - 1,3 ha)

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



884

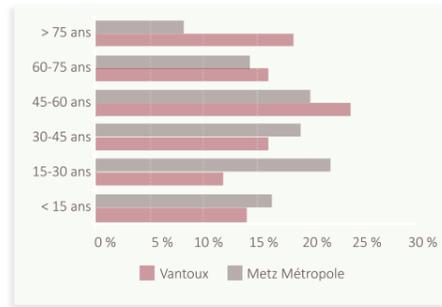
habitants
(0,4 % de Metz Métropole)

340

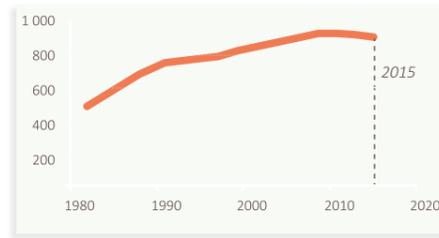
ménages

2,4

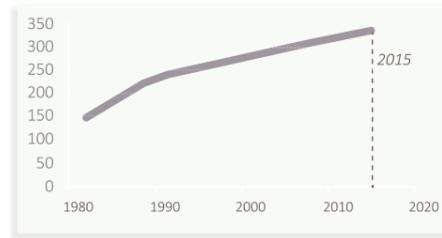
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES



72,4 %

taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

9,3 %

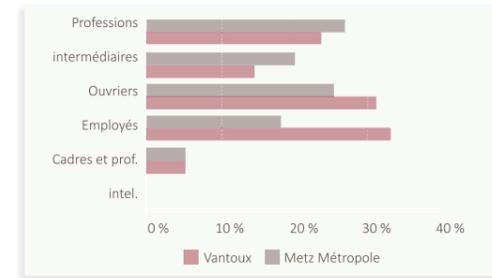
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

488

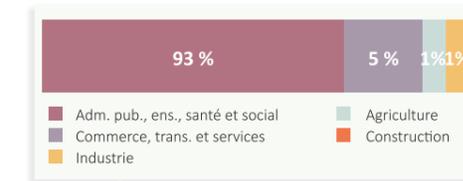
emplois sur la commune

10,5 %

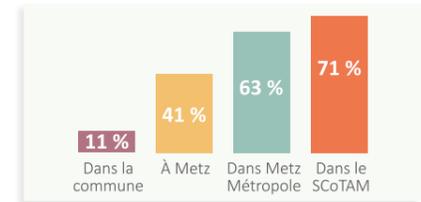
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



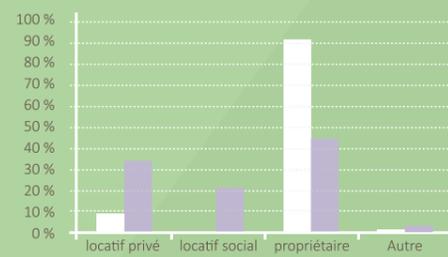
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS

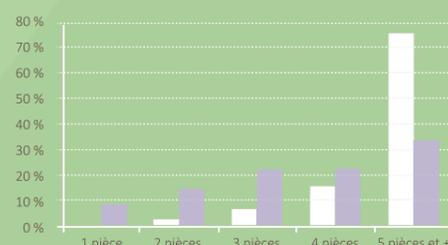


■ Vantoux ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



5,2 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

340 résidences principales
(0,3 % de Metz Métropole)

91,7 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

4,0 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Passage des canalisations Air Liquide et de plusieurs lignes électriques à très haute tension (RTE)

> Ruisseau de Vallières (inondations localisées)

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **244 HA**

Surface agricole utile (SAU) **104 HA**

Siège d'exploitation agricole **0**

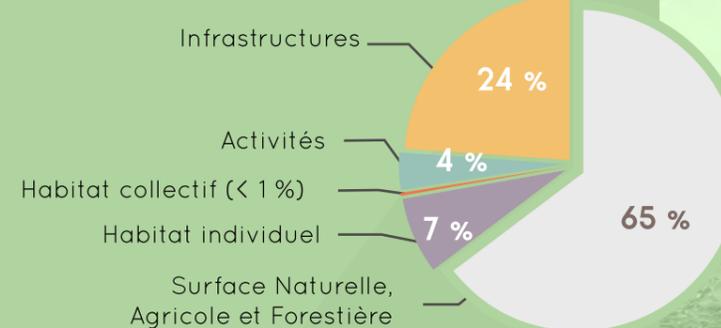
PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES



> PLU approuvé en 2017

> Rénovation de l'ancienne école Jean Prouvé et accueil du Pôle design architecture et mobilier

> ZAC de Lauvallières : hôpital Robert-Schuman (réalisé) + développement d'une zone d'activités économiques (à venir)



PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> École primaire Prouvé (1950 - monument inscrit)

> Chapelle Saint-Barthélémy (XI^e siècle - monument inscrit)



EN BREF



Inscrite au nord-est de l'agglomération messine, Vany fait partie des communes situées dans la deuxième couronne de Metz Métropole. Desservie par la RD69c, elle propose un accès rapide à la RD954 au lieu-dit l'Amitié. Cette voie permet de rallier Saint-Julien-lès-Metz ou Bouzonville.



La commune est composée de deux entités urbaines qui correspondent à des cœurs de bourgs anciens : Vany, avec la place de la Fontaine aux origines agricoles, et Villers-l'Orme, qui était étroitement liée à la viticulture. La coupure d'urbanisation, qui existait historiquement entre les deux cœurs de bourgs, a été progressivement résorbée par le développement pavillonnaire. Aujourd'hui, le village ne comprend plus qu'une seule entité urbaine.



La présence de la faille de Faily induit un relief abrupt entre le sud et le nord du ban communal. Le coteau sud, anciennement viticole, comprend aujourd'hui des vergers, alors que le vallon nord est occupé par des terres destinées majoritairement aux cultures céréalières. Les milieux naturels contribuant à la trame verte et bleue sont étroitement liés au relief de coteaux.



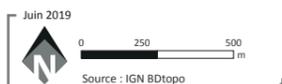
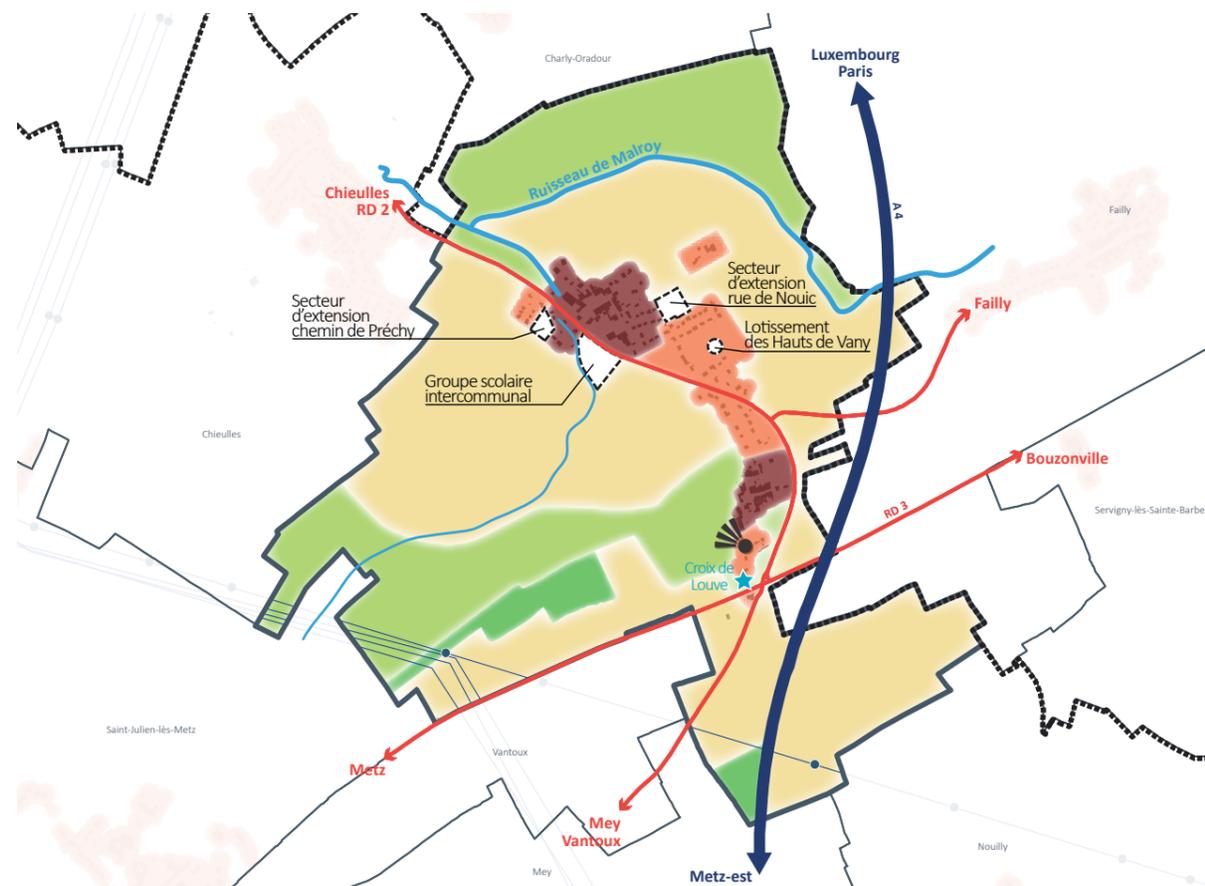
Inscrite comme une commune résidentielle du SCoTAM à proximité des grandes polarités du nord-est de la métropole (Metz, Saint-Julien-lès-Metz), la commune de Vany est dotée d'un PLU approuvé le 10 mars 2017.



Le projet communal est axé sur la préservation des coteaux et des milieux naturels, qui sont étroitement liés à la qualité du cadre de vie champêtre. Au niveau urbain, les deux zones de développement prévues privilégient une forme urbaine compacte et favorisent la diversification du parc immobilier, qui est aujourd'hui pour l'essentiel composé de maisons individuelles.

CARTE SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

- Espace à dominante agricole
- Grand espace forestier
- Verger, jardin et prairie
- Cœur de village
- Espace urbanisé
- Secteur de projet urbain
- Grande infrastructure routière
- Voie structurante
- Ligne à haute tension
- ★ Patrimoine bâti remarquable
- Pylône
- Point de vue



Secteur d'extension urbaine chemin de Préchy (OAP - 0,5 ha)

Secteur d'extension urbaine rue de Nouic (OAP - 0,9 ha)

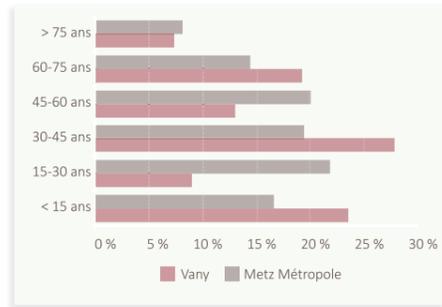
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



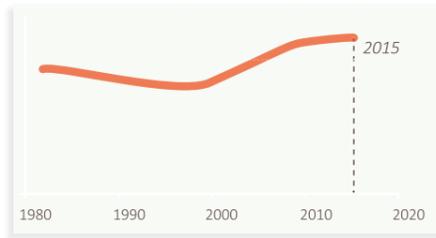
350
habitants
(0,2 % de Metz Métropole)

133
ménages

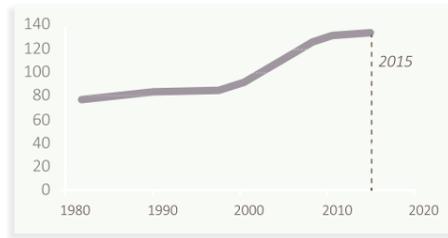
2,6
personnes/ménage
(2,1 à Metz Métropole)



// Répartition de la population par classes d'âges



// Évolution de la population totale



// Évolution du nombre total de ménages

DONNÉES ÉCONOMIQUES

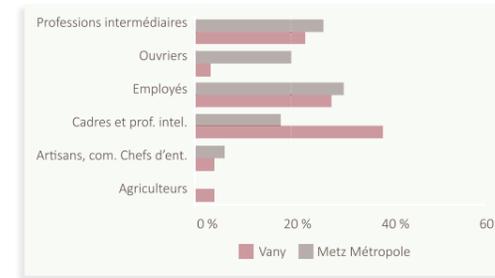


78,4 %
taux d'activité des 15-64 ans
(70,5 % à Metz Métropole)

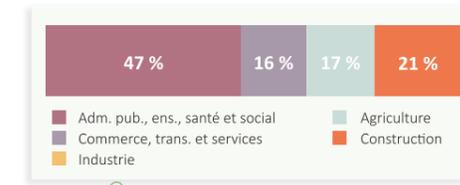
6,7 %
taux de chômage des 15-64 ans
(15,9 % à Metz Métropole)

30
emplois sur la commune

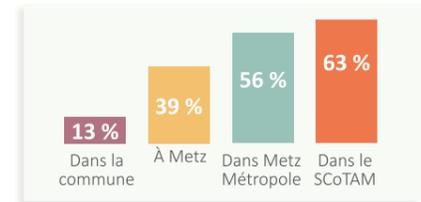
13,2 %
travailleurs frontaliers
(6,6 % à Metz Métropole)



// Répartition des CSP (actifs)



// Emplois par secteur d'activités recensés sur la commune



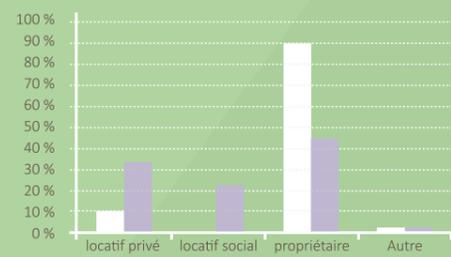
// Part d'actifs de la commune travaillant

PARC DE LOGEMENTS



■ Vany ■ Metz Métropole

// Statuts d'occupation des logements



// Taille des logements



5,5 pièces par logement (moyenne)
(3,8 à Metz Métropole)

133 résidences principales
(0,1 % de Metz Métropole)

98,5 % logements individuels
(33 % à Metz Métropole)

4,3 % vacance
(10,2 % à Metz Métropole)

absence de parc social (2017)

GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



> Passage des canalisations Air Liquide et de plusieurs lignes électriques à très haute tension (RTE)

OCCUPATION DU SOL



Surface totale de la commune **310 HA**
Surface agricole utile (SAU) **243 HA**
Sièges d'exploitation agricole **2**

PROJETS ET DÉMARCHES STRUCTURANTES ENGAGÉES

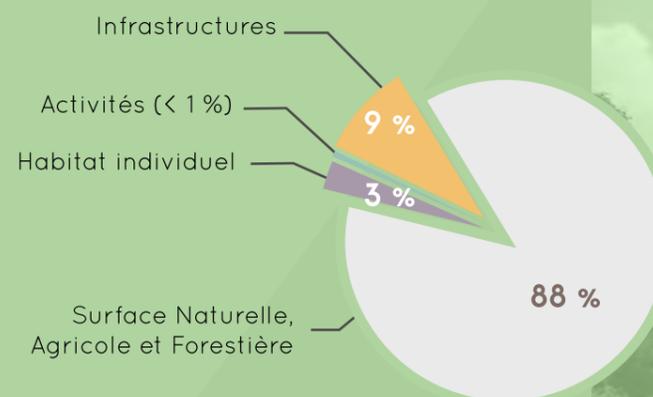


> Approbation du PLU le 10 mars 2017

> Construction d'un groupe scolaire intercommunal pour le compte du SIS de Faily et ses environs

à proximité immédiate du cœur de bourg de Vany

> Finalisation du lotissement des Hauts de Vany (36 logements)



PATRIMOINE ET SITES REMARQUABLES



> La Croix de Louve (monument classé)





AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

OCTOBRE
2019

Directeur de publication
Patricia Gout

Équipe rédaction
Clément Boniteau et Marc-Philippe Casalis (chefs de projet)
Valérie d'At de Saint Foulc-Simonin ; Agnès Defay, Fanny
Geoffroy, Amaury Krid, Laetitia Laligant, Damien Levé,
Baptiste Maerten, André Morand et Jean-Luc Tison

Traitement statistique
Marie-Charlotte Devin, Bernard Demonty, Amandine
Schlout

Conception et création
Lydie Dugain, Jérémy Hoffmann, Patrick Moussler,
Kevin Rodeghiero


Metz
Métropole


INSPIRE
METZ

www.aguram.org

   @aguram